

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti dans l'entreprise des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparés, en liaison avec le CFA.

L'employeur doit permettre au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le CFA. Il veille à ce que le maître d'apprentissage bénéficie de formations lui permettant d'exercer correctement sa mission et de suivre l'évolution du contenu des formations dispensées à l'apprenti.

Centre de formation



CFA Sport Animation Occitanie
1039 rue Georges Méliès & CS 37093
34967 Montpellier
www.cfa-sport.com

DATES CLÉS

CFA SPORT ANIMATION OCCITANIE :

Contact : Cathy TRIBOT - ctribot@cfa-sport.com

CAP'FORMATIONS SPORT :

Contact : <https://www.capformationssport.fr/formation-de-tuteur-3/>

MUC FORMATION :

Mai/Juin 2023, en distanciel

Contact : Sonia DUCROQUET - sonia.ducroquet@mucomnisports.fr

CREPS TOULOUSE

Contact : Sylvain SALIES - sylvain.salies@creps-toulouse.sports.gouv.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Professionnels et bénévoles du secteur sport / animation / tourisme qui participent à la formation des apprentis/alternants.

- Être maître d'apprentissage d'un apprenti, et donc :
 - être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle

*en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti,
ou*

- *justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti être d'un niveau au moins équivalent.»*

ou

- Employeur en projet de recruter un apprenti dans le domaine du Sport et de l'Animation

CONTACTS

Cathy TRIBOT

ctribot@cfa-sport.com

OBJECTIFS

Le maître d'apprentissage/tuteur encadre l'apprenant dans ses activités quotidiennes, assure la cohérence de la formation entre les enseignements théoriques délivrés par l'organisme de formation et l'expérience pratique acquise en entreprise. Son rôle est ainsi essentiel dans la réussite du parcours de formation de l'apprenant.

Ce rôle ne s'improvise pas et nécessite de développer des compétences spécifiques. Pour cela il est indispensable que le maître d'apprentissage / tuteur puisse être formé à cette fonction pour assurer un accompagnement de qualité.

Pour renforcer son rôle, le législateur a créé « la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/ tuteur ». Le parcours de formation que nous proposons répond aux trois domaines de référentiel de compétences et permettra aux personnes formées d'avoir les prérequis nécessaires pour passer l'examen visant l'obtention de « la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur ».

Les trois domaines du référentiel de certification sont :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant ;
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle ;
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

OBJECTIFS

1. Savoir créer un environnement favorable aux apprentissages

- Connaître le rôle du MAT et ses fonctions
- Accueil et intégrer l'apprenti
- Appréhender le parcours de formation de l'apprenti

2. Accompagner l'alternant dans l'acquisition des compétences professionnelles

- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Apprendre à mener des entretiens d'évaluation avec son apprenti/stagiaire

Pour en savoir plus, téléchargez la plaquette descriptive relative au maître d'apprentissage : son rôle, son engagement auprès de l'apprentissage... [en cliquant ici](#)

CONTENUS DE FORMATION

La formation, d'une durée totale de 21 h comporte 4 rdv en visioconférence (durée 4 h) et le reste du temps, le maître d'apprentissage suit la formation à son rythme (17 h). Le maître d'apprentissage en formation dispose d'un encadrement individuel assuré par Cathy TRIBOT.

La formation proposée comprend 5 Modules constitués de plusieurs séquences :

Module 1 – Apports théoriques

Module 2 - Approfondissement des « Techniques d'évaluation »

Module 3 - Comment accompagner son apprenti en situation formative ?

Module 4 - L'entretien de débriefing

Module 5 - L'entretien d'évaluation et son analyse



MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Quiz à la fin de chaque module
- Evaluation finale
- Questionnaire de satisfaction.



SUITE ET DÉBOUCHÉS

Le maître d'apprentissage est la personne directement responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tuteur est dénommée maître d'apprentissage.

Le maître d'apprentissage, dans le cadre du parcours de formation de l'apprenti, est donc celui qui :

- accueille l'apprenti dans l'entreprise,
- présente le personnel et les activités de l'entreprise à l'apprenti,
- informe l'apprenti de l'ensemble des règles et usages internes à l'entreprise,
- accompagne l'apprenti dans la découverte du métier,
- organise et planifie le poste de travail de l'apprenti,
- permet à l'apprenti d'acquérir les savoirs professionnels nécessaires à l'exercice du métier,
- s'informe du parcours de formation de l'apprenti au CFA et des résultats obtenus,
- accueille le formateur du CFA responsable du suivi de l'apprenti en entreprise,
- évalue l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenti

Il doit donc, pendant toute la durée du contrat d'apprentissage, permettre à son apprenti de développer ses propres capacités professionnelles et suivre son évolution professionnelle et scolaire. Il est l'interlocuteur du CFA.

Pour tenir véritablement son rôle auprès de l'apprenti, le maître d'apprentissage doit connaître l'environnement réglementaire du contrat d'apprentissage et appréhender parfaitement sa fonction professionnelle et formatrice.

A l'issue de sa formation, le maître d'apprentissage peut obtenir une certification relative à ses compétences.

Plus d'infos : <https://www.dailymotion.com/video/x7tcuh3>



ACCESSIBILITE HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez être accompagné dans votre entrée en formation ?

Contactez Damien BEDOS, référent handicap du CFA par mail
handicap@cfa-sport.com



TARIF

Le coût de la formation est de **315€ TTC**, qui peut être pris en charge par l'OPCO de l'employeur, sur demande de ce dernier.



INDICATEURS GÉNÉRAUX CFA

INDICATEURS 2023

Apprentis formés : 1033 apprentis

Taux de réussite aux examens : 78%

Taux d'insertion des diplômés : 79.8% (72.4% en emploi / 7.4% en formation)

Taux d'abandon : 14%

Enquêtes de satisfaction

Taux de retour enquête Apprentis : 26%

Taux de satisfaction Apprentis : 83%

Taux de retour enquête Employeurs : 25%

Taux de satisfaction Employeurs : 83%

VALEUR AJOUTÉE DU CFA :

- Stage de sensibilisation au handicap
- Accès gratuit au logiciel de carte mentale Mindview
- Formation des maîtres d'apprentissage 100% en distanciel
- Fond de solidarité apprenti

INDICATEURS DE LA FORMATION MA

 CFA

2022

Nombre de maîtres d'apprentissage formés : **2**

Nombre d'attestations délivrées : **2**

Taux de satisfaction : **90%**